



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 1510

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité s'il envisage de mettre bon ordre à la multiplication, par le précédent gouvernement, des études, rapports, commissions, etc. sur l'avenir des retraites. Comme il le soulignait par sa question écrite n° 74841 du 1er avril 2002, il apparaît plus que jamais nécessaire au-delà de cinq années d'études de prendre des décisions concrètes qui s'imposent pour l'avenir social de la France, les études ne pouvant tenir lieu d'action.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1510

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 août 2002, page 2816